

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Earl LAPP Michel sur la commune principale de l'AIOT 14 Rue Principale 67170 Olwisheim.

La référence de votre dossier est A-5-LCOKABER3 et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 02/10/2025 à 17h46 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **41510555000016**

Organisme : **BUREAU TECHNIQUE DE PROMOTION LAITIERE**

Fonction : **Salarié**

Personne morale

N° SIRET **38519670400014**

Raison sociale **EARL LAPP MICHEL**

Forme juridique **Exploitation agricole à responsabilité limitée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

14 RUE PRINCIPALE

67170 OLWISHEIM

Signataire

Qualité : **Associé**

Référent

Fonction : **Associé**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Earl LAPP Michel**

Description des activités : **Élevage de vaches laitières**

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse 14 Rue Principale 67170 Olwisheim

X : 1043512

Y : 6854091

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2101	2101-1-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre d'animaux _D 105 u		
		Dépôts de	Volume présent		paille et

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues : **Vaches et salle de traite. Fumier, lisier, purin, eaux blanches et vertes**

Pacage	Nom exploitant	Numéro îlot
067155513	LAPP Michel	1etc
Surface totale du plan d'épandage (en ha) 74		

Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) **12525**

A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) **10405**

A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) **2120**

B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) **12525**

B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) **0**

Capacité de stockage des matières épandues (en mois) **6**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination : **Cadavres: ATEMAX Médicaments: La Collecte Médicale Plastiques : Coopérative Comptoir Agricole à Vendenheim et Wiwersheim Pneus : concessionnaire**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant : **La ferme est déjà équipée d'extincteurs situés : - 1 extincteur « dioxyde de carbone » de 2 à 6 kg à proximité de l'armoire électrique dans la laiterie, - 1 extincteur devant les anciens bâtiments en face de la maison d'habitation - 1 extincteur à poudre polyvalente de 6 kg, près du stockage de fuel (en face de la laiterie). - 1 extincteur sur le pignon Est du bâtiment des génisses hors village - 1 rouleau dévidoir RIA situé dans la grange à côté de la laiterie Il est prévu dans le nouveau bâtiment un rouleau dévidoir RIA à l'entrée du bloc technique, 3 extincteurs situés sur les pignons du nouveau bâtiment Les bornes les plus proches sont : 2 dans la rue principale, rue des Bergers. Pour le**

projet, les pompiers ont été consultés et la commune a donné son accord pour la création d'une nouvelle borne à incendie à l'angle de la rue de Berstett et du chemin d'exploitation menant au bâtiment des génisses et à la nouvelle étable.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **OUI**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?
Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)